

## Synode national 1999 à Fréjus p.92

### Décision 33 : Poursuite de la solidarité avec les sans-papiers

#### **Poursuite de la solidarité avec les sans-papiers (vœu n° 6)**

##### **Décision 33 :**

*Alerté par l'existence en France de plus de 60 000 personnes qui ont demandé volontairement des titres de séjour et dont la demande a été rejetée.*

*Soucieux de persévérer dans l'attention à ces personnes contraintes de vivre chez nous sans aucune reconnaissance et attentif à leurs protestations.*

*Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Fréjus-Saint-Raphaël du 13 au 16 mai 1999,*

*– demande aux Églises de continuer leur solidarité avec ces personnes, en se soutenant mutuellement face aux nouvelles demandes, afin que ces actions ne soient pas seulement une charge mais un témoignage commun.*

*(Vœu adopté par 58 voix pour, 1 contre)*

Le 9<sup>e</sup> vœu sur les économies à réaliser dans la transmission des documents préparatoires du synode n'est pas adopté.

Le 10<sup>e</sup> vœu sur l'invitation à la Cène est retiré par son auteur.

La séance est levée à 22 heures après la méditation du soir.

La soirée se poursuit avec humour et émotion par un au revoir rempli de reconnaissance et d'affection à Jean-Daniel ROQUE qui quitte ses fonctions de Trésorier du Conseil national de l'Église réformée de France après 14 ans de ministère fidèle et compétent.